

Bastions de l'égalité 2025

Proposition de thématique : « Autonomie »

Dans la perspective de l'organisation des Bastions de l'Égalité 2025, la Fondation pour l'égalité de genre (FEG) propose une thématique « fil rouge » pouvant être compréhensible auprès du grand public et englober divers angles et activités des organisations partenaires : l'**autonomie**. L'autonomie est le plus souvent entendue comme une manière d'atteindre l'émancipation, par la capacité à prendre des décisions pour soi-même, l'accès à l'éducation, à l'espace public, aux opportunités professionnelles, à la santé. Il s'agit d'un concept central du travail social, mais aussi des politiques publiques et des dispositifs qui en découlent.

Plutôt qu'une conception de l'autonomie qui verrait l'individu comme être rationnel, libre de ses choix et capable de prendre des décisions de manière indépendante, certaines autrices féministes appellent à penser l'autonomie comme étant « relationnelle »¹. Elles soulignent que l'autonomie dépend largement de notre environnement social et de l'indispensable soutien des autres, en particulier des femmes et minorités de genre qui réalisent encore dans nos sociétés l'immense majorité du travail de *care*. Ainsi, l'autonomie est un concept clé des luttes pour l'égalité : l'autonomie, c'est pouvoir s'organiser en-dehors de l'influence des autres, créer des espaces « à soi », mais c'est aussi vivre dans un environnement qui permet d'exercer son pouvoir d'agir.

La thématique peut se décliner au sujet de nombreuses questions liées aux inégalités de genre :

- a. *La violence* : l'autonomie (psychologique, financière, administrative, etc.) comme condition pour pouvoir fuir les situations de violence.
- b. *L'éducation* : liberté dans choix de sa formation, stéréotypes de genre.
- c. *L'égalité professionnelle* : politiques publiques favorisant l'autonomie économique : fiscalité, régimes des retraites, égalité salariale, promotion aux postes d'encadrement, droit à disposer de ressources financières suffisantes pour assurer une vie digne, etc.
- d. *La santé sexuelle et reproductive* : l'autonomie corporelle comprend l'accès à la contraception, à l'avortement, à la médecine reproductive, le droit à vivre sans violences et le droit à l'autodétermination.
- e. *Questions LGBTIQ+* : droit à l'autodétermination incluant des sous-thématiques (autonomie corporelle, administrative, discriminations, violences, etc.).
- f. *Intersectionnalité, féminismes décoloniaux* : organisation en mouvements autonomes des femmes et minorités de genre dans une perspective décoloniale, autonomie corporelle comprenant les enjeux de justice reproductive.
- g. *Migration* : autonomie économique et politique des femmes et minorités de genre issues de la migration, autonomie administrative (dépendance liée au statut légal, situation de précarisation et vulnérabilités sociales), etc.
- h. *Politique* : capacité à participer pleinement et à être représentée-x de manière équitable dans les processus décisionnels politiques, promotion dans des postes décisionnels, possibilité de participer à la vie citoyenne.

¹ Voir par exemple Marie Garrau, « Agentivité ou autonomie ? Pour une théorie critique de la vulnérabilité », *Genre, sexualité & société*, vol. 25, 2021.

- i. *Familles et travail du care* : interdépendances et autonomie relationnelle, soins aux enfants et aux aîné-e-x, surreprésentation des femmes dans les métiers des soins, etc.
- j. *Ecoféminisme* : interdépendance des êtres humains au vivant.
- k. *Espace public, médias, art et culture* : capacité à occuper et créer des espaces à soi, mais aussi prendre une place et être visible du grand public, en tant qu'actrice légitime de la création intellectuelle et artistique.

Pour toutes ces raisons, la FEG a retenu cette thématique dans le cadre de sa stratégie 2023-2026 et la propose comme thématique « fil rouge » aux organisations engagées dans le projet Bastions de l'égalité. D'autres dimensions que celles évoquées ci-haut peuvent être développées.

La thématique peut être déclinée dans les deux moments des Bastions de l'Egalité :

1- Mai 2025 : Journée de réflexion des organisations romandes (conférences, débats, ateliers)

L'autonomie au cœur de l'intervention féministe : histoire, contexte et défis :

Quelles valeurs et principes d'action guident les organisations féministes, de quelles réflexions sont-elles issues, et sur quels rapports de pouvoir visent-elles à intervenir ? Comment inclure les personnes concernées et composer avec les contraintes de l'action de terrain ?

L'autonomie, en tant que norme du travail social, regard critique :

Imaginé comme moyen d'empouvoirement, le concept d'autonomie s'impose aussi comme une nouvelle norme au sein des politiques publiques. Comment se positionner dans le travail social, lorsque l'injonction à l'autonomie place la responsabilité sur les individus sans s'attaquer aux obstacles structurels des discriminations ?

2- 14 juin 2025 : Journée de sensibilisation du grand public

Pour la journée du 14 juin, qui aura lieu avant le défilé de la Grève féministe, les organisations pourront se présenter au grand public et valoriser leur travail : certaines choisiront de présenter leurs prestations, d'autres certaines activités seulement, ou d'autres encore voudront visibiliser une thématique phare.

Les organisations pourront déclinier leurs stands et concevoir leurs activités en lien direct avec les thématiques dont elles s'occupent, en mettant l'accent sur la manière dont elles intègrent la question de l'autonomie, par exemple :

- *Posture professionnelle visant à renforcer la capacité d'agir des personnes accueillies ;*
- *Obstacles auxquels sont confrontées les femmes et minorités de genre pour accéder à leur autonomie et les actions mises en place pour y répondre (consultations, formations, accompagnement social, création de réseaux...);*
- *Exemples de fonctionnement en autogestion et action communautaire (création de safe-space, mixité choisie, lieux communautaires, organisation pour et par les personnes concernées...).*